

LE FANTASQUE.

QUEBEC, le 15 MARS, 1841.

ODÉES; AUTOPSIE, ET ENTERREMENT DU TRÈS-HAUT, TRÈS-PUISSANT ET
TRÈS-PEU REGRETTÉ. CONSEIL SPÉCIAL.

Nous avons écrit l'article suivant, à l'époque de la mort du conseil spécial, mais des objets plus pressants l'avaient exclus jusqu'à ce jour de nos pages. Nous espérons que nos lecteurs auront l'indulgence de ne pas le trouver suranné et est vrai que ce qui plait ne vieillit jamais.

Enfin le sempiternel conseil spécial est décédé. *Requies cat in pace.* C'est le 12 Février que le moribond a rendu le dernier soupir. J'allais dire qu'il avait rendu l'âme mais je me su s corrige, car on ne peut rendre ce qu'on n'a jamais eu, c'est là de la logique ou je me trompe lourdement.

Il est mort en présence de son maître qui le regrettera toujours. On attribue généralement sa fin prématurée à une mauvaise constitution; mais les docteurs qui l'ont soigné ont déclaré y perdre leur latin. Tout ce qu'ils ont pu découvrir touchant les causes, patentes du dépérissement soudain de ce corps beau et qu'un quart d'heure avant sa mort il était encore en vie. C'est la seule circonstance remarquable qu'on ait observé lors des derniers moments de l'augusté patient qui a impatienté tant de monde.

La nouvelle de sa mort a répandu une morne tristesse chez tous ceux qui entouraient le malade de leurs soins, empressés et intéressés. Chacun exprimait son désespoir d'une manière différente. On a vu des juges jeter les haut cris, des commissaires s'arracher la perruque; des valets boire le vin de leurs maîtres au lieu de le leur servir; des chiens mordre les mollets des magistrats au lieu d'en être effrayés; des ânes pleurer le conseil comme un frère; des ménagères laver et porter quoi au lieu de leur vaisselle, tant elles étaient hors de leur assiette; et ce n'était partout que regrets amers, que désolation, qu'affreux désespoir, excité chez les braves gens qui ont manqué de crever à force de rire.

Tous ceux qui avaient aimé le conseil spécial voulurent en conserver quelque relique précieuse. L'un prit sa montre par manière de passe-tems, l'autre se parade sa plume d'oie; celui-ci vola sa canne pour apprendre à faire le tour bâton; celui là sauta sur la carafe encore pleine d'esprit vu que le défunt n'avait jamais fait usage; mais ce qui devint l'objet de l'envie universelle des assistants fut sans contredit la bourse qu'on jugea bien garnie, car il se trépassa et de son vivant cultivé tout particulièrement le coffre-fort public.

Son Excellence le gouverneur général qui sait profiter des moindres circonstances voulut en même tems montrer à quel point il avait estimé le conseil ordonna donc qu'un jeûne solennel de quarante jours serait observé par tous gens de sa maison.

Personne n'est étonné de voir le conseil emporter autant de regrets, il emporta tant de choses!

Nous regrettons beaucoup d'avoir à annoncer que malgré sa fin édifiante, le conseil eut la douleur de se voir privé des consolations de l'église; le clergé et